RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département des Alpes-Maritimes

Nombre de conseillers :

En exercice: 9
Présents: 8
Votants: 8
Pour: 8
Contre: 0

OBJET

Acquisition propriété ROMAN.

Date de convocation:

10 décembre 2019

Date d'affichage:

10 décembre 2019



COMMUNE DE LA PENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 14 décembre 2019

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice BRIANDET, maire.

<u>Étaient présents</u>: VIGNAL Marc pouvoir donné à BRIANDET Patrice, DAUMAS André, GIROD Claudine, GEVRESSE Valérie pouvoir donné à GIROD Claudine, ORSINI André, PEYRON-RICHTER Valérie, LANFRANCHI Valérie.

Absent: CORNILLET Roger.

Secrétaire de séance : PEYRON-RICHTER Valérie

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le notaire chargé de la vente de la propriété de M. Claude ROMAN, par courrier du 23 octobre 2019, avait indiqué à Monsieur le Maire que l'avis du service des domaines joint à notre demande datant de cinq ans devait être réactualisé et que la délibération du conseil municipal en date du 13 avril 2019 devait être revue de façon que les frais de viabilisation du bien fasse partie intégrante du prix proposé par la commune.

Par courrier du 3 décembre 2019, la Direction Générales des Finances Publiques, et plus particulièrement sa Brigade des Évaluations Domaniales, a indiqué : "le prix négocié par la commune à 34000€peut être accepté."

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'acquisition de la propriété de M. Claude ROMAN, située au village et cadastrée parcelles C68 et C69? au prix global de 34000€ (trente quatre mille euros), et sollicite de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes le visa de la présente délibération.